



## La SCPP renouvèle son soutien à EMIC, l'Ecole de Management des Industries Créatives, pour la BOURSE « égalité des chances » qui financera 100% des frais de scolarité pour sa formation MBA Musique

08/01/19 - Afin de lever les freins financiers et sociaux qui peuvent limiter l'accès aux études supérieures, avec le soutien de la SCPP (Société Civile des Producteurs Phonographiques) EMIC a mis en place une Bourse « Egalité des chances ». Cette bourse, unique en son genre, finance les frais de scolarité pour 10 à 15% de l'effectif d'une classe de MBA Musique par an (niveau bac +5).

« L'EMIC m'a apporté une vision claire sur chacun des métiers de l'industrie musicale, ce qui m'a permis de cibler au mieux ce dans quoi je voulais le plus travailler, c'est donc un énorme gain de temps. L'une des plus grandes forces de cette école est la création d'un premier réseau fort entre les personnes de notre promo et les anciens élèves, être au contact de personnes d'expériences différentes est extrêmement enrichissant » déclare Enzo lannuzzi, étudiant EMIC 2017/2018 et bénéficiaire de la Bourse « égalité des chances ». « En intégrant le MBA 2e année Musique de l'EMIC, j'ai fait mon premier stage en tant que rédacteur sur le site Elise News et mon deuxième stage au sein du service artistique d'Universal Music Publishing France, département dirigé par Karim Ech-Choayby. A la suite de mon second stage, j'ai été recruté chez Universal France »

Pour la rentrée de Septembre 2019, EMIC s'associe à l'Institut de l'Engagement pour la sélection des candidats boursiers.

L'EMIC (École de Management des Industries Créatives) est une école de niveau Bac+4/5 qui forme les étudiants aux métiers du management dans les secteurs du jeu vidéo, de la musique et de l'audiovisuel. La dimension humaine de ses promotions permet à chaque étudiant de bénéficier d'enseignements spécialisés, dispensés exclusivement par des professionnels en activité. Une pédagogie de l'action associée à un accompagnement personnalisé les prépare aux métiers les plus adaptés à leur profil de compétences. L'école se donne pour mission de former des professionnels immédiatement opérationnels et s'appuie sur des partenariats prestigieux (SONY MUSIC, la SACEM, DEEZER, BELIEVE DIGITAL, SONY PLAYSTATION, le SELL...) afin de favoriser l'insertion professionnelle de ses étudiants. www.emicparis.com

La SCPP, société civile des producteurs phonographiques, est une société de perception et de répartition des rémunérations perçues pour le compte de ses membres auprès des utilisateurs de phonogrammes et de vidéomusiques. Près de 2 650 producteurs de musique sont actuellement membres de la SCPP, qui réunit de nombreux producteurs indépendants et les sociétés internationales comme Sony, Universal et Warner. Aussi, la SCPP défend les droits de ses membres, lutte contre la piraterie et aide la création musicale. www.scpp.fr @scppinfo #scpp

L'Institut de l'Engagement repère, grâce à une procédure d'admission exigeante, des jeunes à fort potentiel qui se sont engagés dans une mission d'intérêt général (SC, SVE, VSI,) et ont fait la preuve de leur sens des responsabilités, de leur esprit d'initiative, de leur motivation, de leur envie d'agir. L'Institut de l'Engagement, avec ses partenaires, ouvre à ces jeunes un avenir à la hauteur de leur potentiel quel que soit leur projet professionnel. https://www.engagement.fr/



